

REPUBLIQUE DU BENIN

0000000000

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

000000000000

DECRET N° 2013-467 DU 23 OCTOBRE 2013

Chargeant Monsieur **François Adebayo ABIOLA**,
Ministre d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique, de l'intérim du
Président de la République à partir du **23 octobre
2013**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du
Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, **Monsieur François Adebayo
ABIOLA**, Ministre d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique, est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la
délégation présidentielle **pour DAKAR à partir du 23 octobre 2013**.

Article 2.- Il est délégué à **Monsieur François Adebayo ABIOLA**,
Ministre d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique durant cette période, les pouvoirs de Chef du Gouvernement.

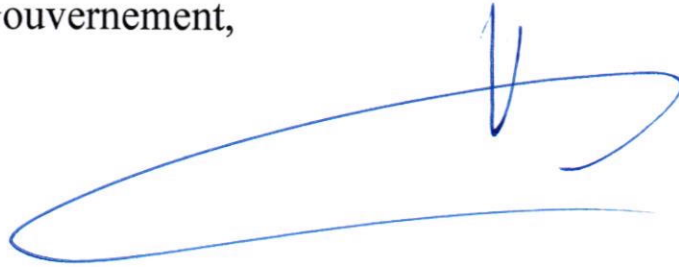
elt

26

Article 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 octobre 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2
MINISTERES 26 SGG 4 DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1.

